L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
paraît, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 1883.

REVUE SOIENTIFIQUE.

FOURMIS, ABEILLES ET GUÊPES.

La bibliothèque scientifique internationale vient de s'enrichir d'un ouvrage de sir John Lubbock sur les fourmis, les abeilles et les guêpes. (*Fourmis, abeilles et guêpes*, 2 vol. in-8° avec soixante-dix-huit figures. Paris, Germer-Baillière.) Le savant anglais, qui n'est déjà fait connaître par de remarquables travaux sur l'homme pré-historique, publie les résultats de ses études expérimentales sur l'organisation et les mœurs des sociétés d'insectes hyménoptères.

La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée aux fourmis, que l'auteur a étudiées dans des fourmilières artificielles.

Dans ces dernières années, John Lubbock a toujours eu de trente à quarante communautés en observation. Il a soigneusement noté toutes les actions de certaines fourmis qu'il reconnaissait à une petite tache de peinture qu'il leur avait faite sur le dos.

On connaît actuellement plus de mille espèces de fourmis. Leurs communautés sont parfois si nombreuses, qu'on ne peut les comparer, au point de vue du nombre, qu'à nos plus grandes capitales: Paris, Londres, Pékin. Sir Lubbock décrit l'organisation des sociétés de fourmis qui est soumise à la loi de la division du travail. Dans la plupart des fourmilières, il y a des soldats et des ouvrières de différentes catégories. Les moyens d'attaque et de défense employés par les fourmis sont multiples. Dans l'espèce *formica exsecta*, les fourmis qui sont petites, ayant à combattre contre des fourmis plus fortes qu'elles, se mettent trois contre une. Pendant que deux luttent avec l'ennemi, la troisième lui monte sur le dos et lui scie la tête. Le *polyergus rufescens* prend la tête de son ennemi dans ses mandibules très-fortes et lui perfore le cerveau.

En ce qui concerne l'alimentation, les fourmis aiment le miel et sont aussi très avides de viande: aussi détruisent-elles beaucoup d'autres insectes. Dans nos pays, elles chassent d'ordinaire isolément; mais dans les pays chauds beaucoup d'espèces chassent par troupes ou par armées; dans les mêmes pays elles font des approvisionnements de blé et d'autres graines. Elles se nourrissent aussi du suc sécrété par les pucerons qui leur servent de vaches. Elles gardent des troupeaux de pucerons qu'elles nourrissent sucer ces racines et qu'elles abritent parfois dans des étables souterraines.

Les fourmis d'un nid envahissent une autre fourmilière et s'emparent des larves qu'elles dévorent ou qu'elles élèvent pour en faire des esclaves. Ceux-ci s'occupent des soins du ménage et soignent les jeunes de la fourmilière. Parfois les fourmis-esclavagistes deviennent paresseuses, se font porter à dos d'esclaves et subissent une dégénérescence telle qu'elles ne savent plus manger et qu'elles meurent de faim à côté de provisions quand on les prive de leurs esclaves.

Sir Lubbock considère les fourmis comme des êtres moraux ayant leurs désire, leurs passions, leurs caprices. Huber, Gould, Forel, ont surpris de jeunes fourmis "en train de jouer" comme des écolières. Les fourmis d'un même nid ne se querellent jamais. Tout est harmonie. Qu'ainsi des fourmis soient malades ou blessées, leurs compagnes prennent soin d'elles. Au contraire, les fourmis étrangères sont chassées ou tuées sans pitié.

Les fourmis reconnaissent leurs compagnes, même après une séparation de plusieurs mois. Sir Lubbock a reconnu expérimentalement que les fourmis rendues inoffensives par le chloroforme sont néanmoins reconnues par leurs compagnes. On ne saurait douter que les fourmis ne possèdent un langage. La croyance au langage des insectes sociaux repose sur ce fait, que l'un d'eux, après avoir découvert un amas de vivres, rentre au nid "les mains vides" et revient avec du renfort prendre possession du trésor.

Au sujet de l'intelligence des fourmis sir Lubbock s'exprime en ces termes: "Quand nous voyons une fourmilière occupée par des milliers d'industrieuses habitantes qui orneront des chambres, percent des tonnels, font des routes, gardent leurs habitations, accumulent des provisions, nourrissent leurs jeunes, élèvent des animaux domestiques et dont chacun remplit ingénieusement sa tâche avec la moindre confusion, il est bien difficile de leur dénier le don de raison." Toutes les expériences précédentes tendent à confirmer l'opinion que leurs facultés mentales diffèrent de celles de l'homme moins par leur essence que par leur étendue.

L'étude de l'organisation des diverses sociétés de fourmis soudrit sir Lubbock à cette conclusion: "Nous trouvons chez les diverses espèces de fourmis diverses conditions d'existence répondant d'une façon très-curieuse aux premiers pas du progrès humain. C'est ainsi, par exemple, que certaines espèces, comme la *formica fusca*, vivent surtout du produit de leur chasse. Elles ressemblent aux races humaines les plus inférieures, qui ne vivent que de chasse.

"Comme elles, elles ne fréquentent que à bois et le champ, vivent en communauté relativement peu nombreuses, et l'instinct de la coopération est peu développé chez elles. Elles chassent isolément, et leurs batailles sont des combats singuliers comme ceux des héros d'Homère. Cette ces espèces comme le *lasius flavus*, représentent un type bien plus élevé de vie sociale.

Elles ont une architecture bien supérieure; elles ont domestiqué certaines espèces de pucerons et peuvent être comparées à la période pastorale du progrès humain, aux races qui vivent surtout du produit de leurs troupeaux et de leurs bassés-cours. Leurs communautés sont plus populeuses; elles agissent avec plus de concert, et leurs batailles ne sont plus de simples combats singuliers, mais elles savent parfaitement combiner leur action. Enfin on peut comparer aux populations agricoles les fourmis qui font des provisions.

"Il semble y avoir ainsi trois principaux types offrant une curieuse analogie avec les trois grandes périodes du développement humain; la périodes des peuples chasseurs, celle des peuples pasteurs, celle des agriculteurs".

Sir Lubbock a étudié spécialement les fonctions sensorielles des fourmis. En ce qui concerne la vue, il a reconnu que les fourmis distinguent toutes les couleurs, mais qu'elles ont une préférence marquée pour le vert et le jaune. Les rayons ultra rouges ne les affectent pas, mais elles sont très-sensibles aux rayons ultra-violets.

Sir Lubbock a vérifié les expériences de M. Paul Bert qui, le premier, a soulevé ce problème sur la vision des *Daphnies*, qui perçoivent toutes les couleurs que nous connaissons, mais sont particulièrement sensibles au jaune et au vert. Il a trouvé, de plus, que ces petite crustacés sou..., comme les fourmis, affectés par les rayons ultraviolets.

Sir Lubbock prétend que les fourmis perçoivent certains sons que nous ne pouvons entendre. Le sens de l'odorat est très développé chez elles, et leur permet de trouver leur nourriture et de suivre leurs compagnes à la trace. Enfin, sir Lubbock a constaté que les fourmis retrouvent difficilement leur route et éprouvent une grande répugnance à se laisser choir.

Les abeilles sont inférieures aux fourmis sous le rapport de la moralité et de l'intelligence. Sir Lubbock doute qu'elles aient les unes pour les autres la moindre tendresse. Elles ne se font aucun scrupule de piller leurs compagnes. Langstroth trouve même qu'il y a chez les abeilles volées un air de friponnerie caractéristique.

Cependant elles recueillent du miel plutôt pour le bien commun que pour la satisfaction de leurs appétits particuliers. Sir Lubbock a pu apprivoiser des abeilles qu'il caressait.

Les abeilles ont le sens de l'odorat très-développé et sont très-sensibles à la lumière. Elles distinguent les couleurs et auraient une préférence marqué pour le bleu.

Les guêpes distinguent également les couleurs. Elles sont plus habiles à trouver leur chemin que les abeilles. Leur activité est extraordinaire: elles travaillent tout le jour sans se reposer.

Sir Lubbock a fait sur les fourmis, les abeilles et les guêpes de nombreuses expériences concernant la division du travail, la distinction des conditoyens et des étrangers, la faculté de communication, la faculté de direction, l'odorat, l'ouïe, la vue, etc.

Une conclusion générale ressort du magnifique ouvrage de sir John Lubbock, c'est que la psychologie et la sociologie, que les métaphysiciens considèrent comme des sciences morales, d'observation pure, ne s'appliquent qu'à l'homme, sont des sciences biologiques embrassant tous les êtres vivants dépendant de la physiologie générale et dès lors tributaires de la méthode expérimentale.

Cour d'Appel de Paris.

LE CHIEN FIDELE

M. Gagniot avait un chien, un chien superbe de la race braque du Puy sous poil-marron. M. Gagniot avait aussi un cousin qui habitait à Vanves. Enfin, il était sur le point de se marier.

M. Gagniot ne voulant pas emmener son chien dans la famille de sa fiancée, le confia à son cousin M. Hoyot. Mais celui-ci, qui a, paraît il, des charges fort lourdes, trouva probablement qu'une bouche de plus à nourrir était fort désagréable et prêta à son tour ledit chien à un de ses voisins, M. Duplessis. Ce dernier, grand chasseur, trouva l'animal excellent pour la chasse et, après avoir fait son éducation en règle, il se servit de la bête qui fit merveille.

Cela durait depuis longtemps lorsque M. Gagniot, qui pour sa femme avait oublié Mitord,—c'est le nom du chien,—s'avisa d'y penser et de le réclamer à son cousin. Celui-ci lui répondit de se tranquilliser au sujet de Mitord, que l'animal était en pension et fort bien soigné. M. Gagniot se contenta provisoirement de cette réponse, puis il écrivit de nouveau, puis il se fâcha, puis il déclara tout net à M. Hoyot que si le chien ne lui était pas rendu dans les vingt-quatre heures il irait le chercher lui-même.

Ce qu'il fit, en effet. Le cousin, mis au pied du mur fut obligé d'avouer que l'animal se trouvait chez son voisin M. Duplessis.

Le propriétaire du chien ne perdit pas de temps et alla trouver l'hôte de Mytord. M. Duplessis, qui tenait au chien, l'ayant éprouvé, déclara qu'il ne savait pas ce que signifiait cette réclamation et mit poliment M. Gagniot à la porte.

Mais à ce moment même le chien sortit de la cuisine et se précipita dans les bras de M. Gagniot, au grand désespoir de M. Duplessis, qui voulait l'attirer à lui et qui jurait ses grands dieux l'avoir élevé et nourri de son lait.

Les deux maîtres ne voulurent pas s'entendre. Il fallut faire intervenir les tribunaux dans le différend. M. Duplessis a assigné M. Gagniot devant le juge de paix. Celui-ci s'est déclaré incompétent. L'affaire est venue devant le tribunal correctionnel. M. Duplessis avait jugé bon de poursuivre M. Gagniot, non-seulement pour vol de chien, mais encore pour violation de domicile. Il fut débouté de sa demande. L'intelligente appel. La cour vient de confirmer purement et simplement la décision des premiers juges.

Il paraît que les plaideurs vont encore s'entêter et que l'affaire sera portée devant le tribunal civil pour remboursement des frais de nourriture et, qui sait ..... peut-être en rectification de l'état civil du chien.

Mes Jumin et Wilhem suivent leurs clients à travers tous les degrés de juridiction.

Des plus récents documents il résulte qu'il y a actuellement dans les établissements pénitentiaires de France et d'Algérie, en chiffres ronds, 54,950 détenus, dont 48,150 en France et 6,800 en Algérie.

Voici, d'ailleurs, l'énumération par catégories d'établissements:

Pour la France:	
Maisons centrales	14,700
Pénitentiers agricoles	2,200
Dépôts de forçats	250
Maisons d'arrêt, justice et correction	23,100
Etablissements de jeunes détenus	7,900
Pour l'Algérie:	
Maisons centrales	1,950
Pénitentier agricole	1,000
Maisons d'arrêt, justice et correction	4,600
Etablissements de jeunes détenus	150

Le département de la Seine à lui seul compte 6,100 détenus.

L'entretien de ces 54,950 détenus coûte par an 12 millions au Trésor.

Par un fait bizarre, l'année 1884 étant bissextile, il y aura à la charge du Trésor un jour d'entretien de plus pour ces intéressants personnels. Qu'on ne croie pas que ce supplément de dépense soit insignifiant: il s'élève néanmoins à 35,000 francs environ.

Une recette que nous donnons pour ce qu'elle vaut:

Voulez-vous avoir le cerveau toujours dégagé et éviter la migraine, ce fléau des gens nerveux? Ajoutez à votre oreiller de crin un tiers de balsa de genévrier.

Le parfum qui se dégage de ce coucher est agréable et rafraîchissant; de plus, votre vue et votre cheveux se fortifieront, surtout si vous joignez à ce petit traitement un massage quotidien avec de l'alcool de genièvre.

Deux pêcheurs à la ligne, paisiblement installés au bord d'un étang, sont interpellés par un paysan:

—Qui donc qui vous a permis d'prend' mes poissons, à vous autz?

—On nous a dit que vous n'empêchiez pas.

—J'empêche point.... quand on n'en péche point!.... Mais quand on en péche.... j'empêche!

Tribunal correctionnel de la Seine.

OFFRES D'ARGENT AUX FILS DE FAMILLE PAR UN PRÊTEUR QUI EN MANQUE.

Le sommaire ci-dessus, dit la *Gazette des Tribunaux* éveille tout de suite l'idée d'une combinaison conçue en vue de prêts comme en faisaient les usuriers d'autrefois (il y en a encore quelques-uns), c'est-à-dire la remise aux emprunteurs, de marchandises plus ou moins singulières, dont ceux-ci font argent comme ils peuvent en les revendant à vil prix à des complères du prêteur, lequel les recolloque à d'autres, puis les leur rachète par le même moyen, et toujours comme cela; c'est ainsi que les usurier dont la trace semble avoir disparu fourchissent aux jeunes prodigues des stocks de sourcières, de jambes de bois, de pommades à faire pousser les cheveux, de bons empaillés, etc., etc.

En effet, nous voyons que l'industriel renvoyé devant la justice était prêteur d'argent et commissionnaire en marchandises; de là cette supposition que nous venons d'indiquer.

Mais on est de son temps ou on n'en est pas, et Gagnard est trop du sien pour ne pas savoir que les affaires ne se font plus comme à l'époque des nauriers de comédie. Et d'ailleurs, ce n'est pas un usurier, c'est un joulmeur, nouvelle preuve qu'il est bien de son temps.

Nous l'appelons Gagnard parce que, en réalité, c'est son nom; mais, en fait, comme jeunesse insoucieuse en marchandises il opérait sous le nom de Lautier, qui est le nom de fille de sa maîtresse, une jeune veuve qu'il aurait, paraît-il, commencé par exploiter; puis comme les deux amants se valaient, les affaires frauduleuses se firent bientôt de concert, et voilà comment la jeune veuve Berthe Châtelquier a été pourvue comme complice des escroqueries imputées à son amant.

C'est dans le *Figaro* que M. Joseph offrait des prêts d'argent. S'adresser telle rue, lui numéro.

Un jeune officier, M. M.... en quête d'expédiente pour payer ses dettes, se présente à l'adresse indiquée, est introduit auprès de M. Joseph et lui expose son affaire.

Le prêteur n'avant pas d'argent disponible à ce moment, offre ses billets, dont la négociation irait comme sur des rouettes; le fils de famille, pensant bien que n'importe quelle signature vaudrait mieux que la sienne, accepte les billets de M. Joseph, frappe vainement à la amines des escompteurs et, enfin, parvient à colloquer un des billets à son maréchal des logis qui, lui, avait de l'argent et ne pouvait guère en refuser à son supérieur.

"Il est à peu près inutile de dire qu'à l'échéance le billet ne fut pas payé. De sorte que le maréchal des logis voulant rentrer dans son argent est transporté au château de M. M.... se plaignit et fit déshériter par la famille de son débiteur.

Mais, demanda t-on, qu'a donc gagné le prétendu Joseph à cette opération? Ceci est un pur chef d'œuvre: en échange de ses billets il s'en fit souscrire par son emprunteur et s'en servit pour acheter des marchandises comme commissionnaire.

Un des billets, signé M.... fut remis à un marchand de bronze à nommé Martin, à qui Gagnard avait (sous le nom de Lautier) acheté pour 7,630 fr. d'objets de sa fabrication.

Disons tout de suite que M. Martin, pris d'inquiétude un peu trop tard, a encore eu la chance de rattraper pour une valeur de 4,100 fr. de la marchandise, le reste, d'une valeur de 2 530 fr. ayant été vendu ou engagé au mout-de-piété.

Passons à un marchand de lingerie nommé Toubbann.

Le 12 février dernier, notre escroc se présente chez ce marchand et lui commande pour 100 francs d'articles de lingerie.

Le lendemain arrive la jeune veuve. Je sais, dit-elle, Mme Lautier; mon mari vous a acheté hier divers articles; je désire faire joindre d'autres objets. La dame fait son choix, et le marchand envoie la totalité des marchandises achetées, par une demoiselle de magasin munie de la facture acquittée.

A la demande de payement immédiat l'acheteur s'indigne, se récrie, dit qu'il règle ses acquisitions comme il est d'usage dans son industrie; toutefois il consent à viser la facture pour être payée à la fin du mois.

La demoiselle interdite par tant d'aplomb, ébloule par un appartement luxueux, laisse la marchandise.

La fin du mois venue, le marchand se rend lui-même au domicile de son débiteur. Un domestique lui répond que M. Lautier vient d'apprendre la mort de son frère qui habite la province et qu'il vient de partir.

M. Toubbann attend cinq à six jours, retourne pour toucher le montant de la facture; monsieur n'est pas encore revenu. Le négociant aiaro demande à voir madame. Celle-ci fait répondre qu'elle n'est pas coiffée et ne peut recevoir, etc.

M. Toubbann s'en retourne de nouveau.

Le sor même, il reçoit de son débiteur un billet très-raide et très-bantain, se terminant par un rendez-vous à lui donné pour terminer le compte en litige.

Au jour indiqué, M. Toubbann est exact au rendez-vous. Mais monsieur et madame avaient disparu sans laisser leur nouvelle adre.s.

Nous en passons pour arriver au bouquet: l'histoire d'un agent d'affaires, ancien failli, qui a été filouté par plus malin que lui.

Fritz (c'est son nom) était entré comme employé principal chez le prétendu commissionnaire en marchandises. Comme il devait demeurer sous la même clef que son patron il avait apporté son mobilier.

S'aperceyant bientôt qu'il n'a pas une place sérieuse, il rend son tablier et veut emporter ses meubles; mais le propriétaire créancier de loyers impayés déclare que ces meubles sont son gage, et ils les retient, ce qui n'a pas empêché son expatron, de les enlever plus tard et de les vendre.

Fritz porta plainte en abus de confiance; mais lui-même ayant inspiré peu de confiance le fait ne fut pas relevé à la charge de Gagnard.

Tels sont, rapidement exposés les faits dont le tribunal était saisi et qui ont été confirmés par les témoins.

La jeune veuve ayant disparu, le prévenu prétend qu'il n'était que son employé et fondé de pouvoir.

Mentionnons qu'il a été condamné à trois ans de prison pour faux.

Sa défense a été présentée par Me Paul Vivien, avocat.

Le tribunal, sur les réquisitions de M. le substitut Bulot, a condamné Gagnard à quinze mois de prison et 100 fr. d'amende, et la veuve Châtelgnier à six mois.

D'après la *Pall Mall Gazette*, M. Byder, professeur d'embryologie, attaché à la commission de pisciculture des Etats-Unis, aurait enfin résolu le problème de la reproduction des huîtres par les œufs fécondés artificiellement. Le correspondant de la *Pall Mall Gazette* annonce, en effet, qu'il a vu à la station de pisciculture que le gouvernement a créé à Stockhton, dans le Maryland, plusieurs millions de jeunes huîtres ayant un quart de pouce de diamètre, provenant d'œufs articiellement fécondés et éclos à la station 46 jours auparavant.

Il voyait double.

On a beaucoup étudié les phénomènes de la vue, notamment celui-ci: il est certain que la chambre obscure dont se servent les photographes pour mettre leur modèle au pour nous le montrent la tête en bas; or, il est prouvé qu'il en est de même de l'œil; ainsi, on retire l'œil d'un bœuf, on le fait geler, et, en regardant au travers, on voit les choses renversées; il est donc certain qu'elles se reflètent ainsi sur notre rétine; comment, alors, se fait-il qu'en réalité nous voyons les hommes la tête en l'air, les maisons, le toit en haut et les arbres, le feuillage en vant?

Voltaïté qui a voulu tout expliquer, a cherché à démontrer le phénomène du redressement, au moyen de lignes géométriques qui s'entrecroisent, mais nul n'a osé dire que cette démonstration ait tranché définitivement le problème.

Nous avons encore une bizarrerie de la vue; celle-ci, par exemple, tout porte à croire qu'elle n'a pas occupé les savants: c'est la propriété des ivrognes, de voir double.

Ce cas est celui d'un individu nommé Borgnot qui comparaissait en police correctionnelle, pour outrages aux agents et ivresse manifeste.

M. le président: Vous reconnaissez avoir frappé un agent?

Borgnot: Deux, mon président.

M. le président: Non, un seul.

Borgnot: Deux, je vous assure; qu'est-ce que je gagne à dire pa! Bien, au contraire.

M. le président: Enfin, il n'y en avait qu'un, vous n'avez pas pu en frapper deux.

Borgnot: J'y comprends rien, j'en ai vu deux.

M. le président: Vous êtiez en état d'ivresse.

Borgnot: Un simple litre que j'avais bu.

M. le président: Le marchand de vins qui vous a fait arrêter a dit qu'il vous avait servi deux litres.

Borgnot: J'en ai vu qu'un.

M. le président: Je ne sais pas si vous n'en avez vu qu'un, mais vous en avez bu deux.

Borgnot: J'y comprends rien. Quand je suis entré chez le marchand de vins, j'avais pas de liquide sur l'estomac, ce qui me tiendrait dans l'œil.

M. le président: Alors ce n'est qu'à jeun vous ne voyez qu'un où il y a deux, et en état d'ivresse, vous voyez double.

Borgnot: Je vous l'ai dit pas....

M. le président: Enfin, outre les coups portés à l'agent....

Borgnot: Ils étaient deux.

M. le président: Vous lui avez opposé une vive résistance.

Borgnot: Ah! je vas vous dire; il y a trois ovlis qui lui ont prêté malu forte pour me porter au poste; alors ça faisait donc quatre qui me tenaient chacun par un bras.....

M. le président: Quatre, chacun par un bras! Cela ferait quatre bras.

Borgnot: Vous voyez!.... je n'en ai que deux; mais ils étaient tout de même quatre après moi.

M. le président: Deux, l'agent et un passant qui lui a prêté assistance.

Borgnot: Je vous assure qu'ils étaient quatre; mon président, ils m'ont traîné au poste, que c'est d'ça qu'ils étaient dégoûtant de traîner un homme comme ça. Je l'ai dit aux deux brigadiers du poste.

Le Tribunal le condamne à quinze jours de prison et 5 francs d'amende.

Borgnot: Quatre contre un, c'est pas brave.

Les opérations des Monts-de-Piété de la France se répartissent comme suit pour le dernier exercice.

A Paris, 1,645 582 engagements correspondant à 33 251,012 fr. de prêts.

En Province, 1,386 986 engagements correspondant à 19,744 936 fr. de prêts.

La statistique prouve que, contrairement à une opinion qui s'accréditerait facilement, on n'est pas pendant les années de chômage que le nombre et la valeur des engagements augmente, mais plutôt dans les années de prospérité commerciale. Cela tient à ce que les Monts-de-Piété, à côté du rôle d'établissements charitables, ont aussi celui de banques de prêts pour les petits commerçants.

La moyenne des prêts a été pour le dernier exercice de 20 francs à Paris, et de 14 fr. 50 en province.

Voici comment les 33 millions prêtés par le Mont-de-Piété de Paris se répartissent par catégories de prêts:

Pour les prêts de 5 à 10 francs 5,236,032 francs.

Pour les prêts de 11 à 25 francs 4,419 642 francs.

Pour les prêts de 26 à 50 francs 5 130 545 francs.

Pour les prêts de 51 à 100 francs 5 476,069 francs.

Pour les prêts de 101 à 500 francs 7,069,328 francs.

Pour les prêts de 501 à 1000 francs 982,733 francs.

Pour les prêts au-dessus de 1000 francs 3,614 054 francs.

On compte en France 42 Monts-de-Piété répartissant dans 21 départements de la manière suivante:

6 dans le Nord, 4 dans les Bouches-du-Rhône et Vaucluse, 3 dans le Pas-de-Calais, 2 dans le Gard, Meurthe-et-Moselle, la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise et le Var.

Enfin un seul dans les départements suivants: Seine, Aisne, Alpes Maritimes, Côte-d'Or, Doubs, Finistère, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Isère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Maine, Rhône et Haute-Vienne.

20 de ces monts-de-piété sont installés dans des chefs-lieux d'arrondissement et 6 dans des chefs-lieux de canton.

Au point de vue des opérations le plus important est celui de Paris; il l'emporte largement sur tous les établissements de province réu...s.

Viennent ensuite ceux de Lyon, Bordeaux, Marseille, Lille et Rouen.

Les cinq établissements joints à celui de Paris, entrent pour 82 0/0 dans le total des sommes prêtées par tous les monts-de-piété réunis.

Le moins important est celui d'Apt (Vaucluse), où le montant des sommes prêtées atteint à peine 1,500 francs.

Enfin, la population desservie par les 42 monts-de-piété de France est de 4 754 000 âmes, dont 2 millions pour Paris seulement et le reste pour la province.

Un peintre, présentant son rapin dans une maison:

—Monsieur Cassagnol, un jeune artiste donnant déjà plus que des promesses.....

Cassagnol achevant la phrase

—Enfin, plein de présent...., et débordant d'avenir.

Le président.—Accusé, vous avez déjà été condamné pour le même délit: voies de fait envers les agents!

—C'est vrai, mon président; mais je vous ferai remarquer que c'était en province!.....

Dialogue:

—Comment! tu me refuses cinq louis à moi..... un autre toi-même!

—Mon cher, je me connais, tu ne me les rendrais pas.

Une épitaphe cueillie au Père-Lachaise.

Ci-gît X..... teinturier
Mort à la tache

A table d'hôte dans un hôtel de Boulogne-sur-Mer:

—Elle est jolie votre langue française, dit un clergyman à un baigneur parisien qui vous n'avez qu'un verbe pour exprimer votre passion pour les humains et les objets; vous dites: "J'aime Virginie et j'aime la tête de veau"; tandis que nous avons "like" et "love."

—Allons donc, quand on sait un langue, cette distinction ne nous gêne guère. Ainsi moi je dis: "J'aime Virginie, mais je préfère la tête de veau."

Shoking!

Le bohème Larigot est malade des suites de longs et formidables abus de boissons alcooliques.

Le médecin, qui lui ordonnait la plus grande sobriété, va le voir hier matin et aperçoit une bouteille de vin et un verre sur la table de nuit.

—Comment! Qu'est-ce que c'est? Est-ce que par hasard et contrairement à mes défenses vous boirez du vin pur? s'écrie le docteur en fronçant le sourcil.

—Mais non, mais non, mon cher docteur;—j'y mets de l'eau-de-vie...

Grande liesse, une belle ennuyée s'en raillait plaisamment avec ce mot:

—Je la tout ce qui paraît, bon ou mauvais: que m'importe que je m'ennuie pourvu que je m'amuse!

Un gros richard vient de commander à son marbrier un mausolée de première classe pour y déposer le corps de son épouse.

Le marbrier.—Quel genre de regrets monsieur désire-t-il fait graver sur la tombe?

Le richard—Ce que vous avez de plus cher!

A la première de l'*Exil d'Ovide*.

—Oh! oh! regarde donc cette femme là, au premier rang du balcon. Charmante toilette.

—Bah! C'est trop voyant.

—Et quel teint!

—Ça! un teint? Allons donc.... si tu disais: quelle teinture!

Autre dialogue de Barie, cette fois entre paysans normands:

—Avez-vous encore de l'avoine?

—J'en ons pas guère, mais j'en ons core

—Vous en avez vendu à Jargnion, quel prix?

—Ah! le prix que j'tions demandé.

—Comb'en que vous lui avez demandé?

—Vous n'avez qu'à li demander.

Mlle Gréluchette comparaît devant la justice de paix du vingt et unième arrondissement.

Votre profession? demande le magistrat.

—Sans profession.

—Mais enfin quels sont vos moyens d'existence?

—Je vis au dépens de ma réputation!

Un peintre impressionniste a invité un de ses amis à venir admirer une nature-morte qu'il vient d'achever.

—Hein! vieux frère, est-ce ça..... c'est bien!

—Superbes, ces légumes!

—Et ce cornichon, est-ce enlevé!

—Ah! c'est un cornichon? Merci! leux, le cornichon.

—N'est-ce pas!

—Et comme c'est vécu!

Siraudin, le confiseur-vaudevilliste, avait une superstition, une manie, si vous aimez mieux; il adorait le chiffre 8. A Monaco, où il jouait beaucoup à la roulette, il mettait toujours soit sur le No 8, soit sur un numéro contenant un 8. Sortait-il du théâtre, après une première représentation, il ne prenait jamais qu'une voiture dont la lanterne éclairait au moins un 8. Quand il s'en trouvait deux ou trois, la chose était préférable encore. S'il avait pu rencontrer un jour le fiacre No 8,888, sa joie eût été au comble.

Or, Siraudin est mort le 8 septembre

Le ministre de l'instruction publique, en France, vient de décider qu'afin d'encourager l'étude de la langue allemande dans les écoles primaires supérieures en particulier, un certain nombre d'élèves d'écoles normales d'instituteurs iront se journer plus sors mois à l'étranger pour compléter leurs études. L'établissement choisi est l'Ecole normale de Kusnacht, près Zurich. Les instituteurs qui profiteront de la mesure nouvelle seront désignés après un concours dont les épreuves consisteront en un thème allemand et une version allemande.

Le musée d'une des villes universitaires d'Allemagne reçut dernièrement de l'étranger une caisse contenant une collection de crânes humains.

Les employés de la douane, après avoir longtemps conféré entre eux pour s'entendre sur les classement de cet envoi, finirent par le frapper des droits d'entrée imposés par le tarif aux "objets portés".

Ce classement singulier—pour ne pas dire plus,—nous rappelle une aventure de J. Massenet.

On sait que Massenet dirigea Forchestre à la suite de la première représentation d'*Hérodiade*, à Hamburg. Son succès fut énorme... on le comblé de couronnes et de lyres gigantesques, ornées de rubans tricolores

Ces trophées étant tous en feuilles de laurier naturel, Massenet ne put les emporter avec lui et se les fit expédier à Paris dans une grande caisse.

Le récépissé du chemin de fer portait cette mellonte mention "*Une caisse ra cines médicinales*."

La construction de la voie souterraine destinée à renfermer les fils télégraphiques reliant Paris à Marseille est sur le point d'être achevée. Le câble est renfermé dans un tuyau en fonte placé à une profondeur de 1m65 sous le sol et les joints des tuyaux sont recouverts de rondelles en caoutchouc et de bagues en plomb.

Tous les 500 mètres environ, le câble traverse une chambre en fonte munie d'un trou d'homme permettant de l'inspecter. A chaque centaine de mètres, les tuyaux sont assemblés sur des boîtes en fonte qui permettent également de visiter et de réparer les fils. On estime la dépense totale des travaux à 10 millions de francs. Quand cette ligne qui traverse pour ainsi dire toute la France sera terminée, on la reliera aux cables de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Dans une plaine de la Provence, un paysant à un chasseur

—Ça va-t-il la chasse?

—Eh! j'ai oun maudit chien, pas moyen de rien faire avec lui, il chasse toujours une lieue devant et il fait lever tout le gibier..... Heureusement qu'il n'y en a pas!

Le bohème X..... est en pleine déveine noire.

Econdoit de partout, il traîne péniblement ses chaussures éculées de rédaction en rédaction.

—Ah! mon cher, disait-il à un ami, quelle guigne, tout ce que j'entreprends rate avec ensemble! J'ai si peu de chance que si je me faisais cordonnier, personne n'aurait plus de pieds.

Dans un repas de noces.

Mme Balandard, minandant:

—Oh! moi, voyez-vous, je mange comme un pieson.

Taupin, avec son plus gracieux sourire:

—Comme une autruche, n'est-ce pas

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne fervent pour le continent (oblées pourvues de connetion électrique) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BRETAGNE, Collier, mercredi, 3 octobre
NORMANDIE Servan, mercredi, 10 octobre

Prix en passage pour le Havre, première cabine (vin compris)... $80 et $100
Deuxième classe.....$40
MILLEUR ACCUEIL ET SOITOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $30, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHIEKIEBER,
61 rue Carondelet, au premier.

North German Lloyd.
STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE, SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships du NORTE GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers l'automne prochain, comme suit:

	De Brême	De la Nle-Orléans.
Steamer Habsburg	8 oct	Vers le 1 nov
Weser	17 nov.	

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $38
De la Nouvelle-Orléans à Southampton Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45
De la Nouvelle-Orléans à la Havane—Chambre, $35 Entrepont $25
Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
1 an, gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Waldo, à Houston, est autorisé à remettre des ordres pour passage d'entrepont aux taux suivants:
De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamships, leur jour de départ et le prix du passage.
Les billets de passage de Brême, Southampton et du Havre à la Nouvelle Orléans sont émis par ces compagnies.
Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Cie,
42 rue de l'Union.

LIGNE ANCHOR
—DE LA—
Méditerranée à la Nlle-Orléans,
Le beau vapeur
de la ligne Ancher partira de la Méditerranée et de Marseille pour la Nouvelle-Orléans à la fin de cette mois. Les dates de ses départs sont: de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le —; Marseille, le —; et de Malaga s'il y trouve du fret.
Les importateurs feront bien de transmettre par le cable, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.
Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
MM. FORSTALL CLAYTON & CO
173 rue de la Commune.
16oct—

LIGNE CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant SAMEDI 29 sept. th. A. M. &
Cette ligne se compose des steamships
ECKERKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON
Capt. C. H. E. Freeman.
offre de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour l'Europe, Brême, Havre et Havre.
Pour fret et passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
Rue Carondelet No 41.
4 mai—1an

Merchants and Planters' Independent Electric Light Packet
POUR LE LAC DE LA COTE
Le Bateau Pontret a tous les mercredis et samedis, à 4 h. A. M. descendant les jours alternants.
Les commis se rendent de la rue Conti, tous les jours après midi pour voir le fret.
Le fret sera prendre voyage JEUDI 27 sept.
26 sept—

MANDEVILLE et COVNIGTON
Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'ÉTÉ.
COMMENÇANT LE 1er MAI 1883.
Le vapeur partira de Mandeville à l'arrivée des convois de la rue de Chartres, au Bac Ponchartrain, au pied de la rue Bayou.
TRAINS
Lundi et Jeudi pour Mandeville.
Madisonville Old Landing.....1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville et Madisonville, allant le same. di jusqu'à Old Landing.....4 p. m
EXCURSIONS
Mercredis, pour Mandeville et Old Land ing.....8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Land ing.....7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madison ville.....6 p. m
Dimanche, directement pour Madison ville.....6 p. m
RETOUR
Laissera Mandeville lundi, mercredi, jeudi et samedi.....5 a. m.
Laissera Old Landing mardi et vendredis.....6 a. m
Laissera Old Landing, Excursions du mercredi et dimanche.....2 p. m.
L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET, aller ou retour, $1 00
Prix de l'excursion, aller et retour, $1
Moitié pour les enfants.
Le fret est reçu journellement à la gare du fret de chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
1 mai—
W. G. COYLE, Agent,
93 rue Carondelet.

E. CARRIERE, ANT. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 122 rue